

Plus que financier, le prochain choc pour les entreprises sera-t-il social ?

Les dernières crises ont logiquement incité les chefs d'entreprises à se concentrer sur les indicateurs financiers. Pourtant, les enjeux sociaux et sociétaux deviennent déterminants et pourraient bien être la source d'un prochain choc, comme l'explique Maître Anne Quentier, avocate et associée fondatrice du cabinet LSIX LAW FIRM.

Pourquoi estimez-vous que le social est amené à devenir un enjeu fondamental pour les entreprises ?

Anne Quentier : « Les entreprises connaissent de profondes évolutions, challengées par le contexte géoéconomique, les enjeux de souveraineté ou les développements de l'IA. Les dirigeants ont tendance à se concentrer sur les indicateurs financiers, au détriment du reste. Or, ceux-ci ne permettent pas de mesurer ce qui conditionne vraiment la performance à long terme : la capacité à attirer et fidéliser les talents, à maintenir l'engagement des équipes ou à conduire les transformations. Ce sont les collaborateurs qui, in fine, véhiculent à l'extérieur l'image et les valeurs de l'organisation. Les entreprises doivent faire évoluer leur manière d'appréhender ces enjeux avant que la situation ne devienne critique. »

Comment réussir ces transformations ?

« Toute transformation : technique, organisationnelle ou opérationnelle a un impact direct sur les collaborateurs. Pour réussir, elle ne peut se limiter à des considérations structurelles : elle doit intégrer une dimension de sens. Les organisations doivent engager une véritable démarche de construction et de partage du sens pour accompagner l'adhésion des équipes. Au-delà, il devient essentiel de déployer une politique sociale ambitieuse, reconnaissant le capital humain comme un actif stratégique à part entière. Si l'expérience client s'est imposée comme une priorité, l'expérience collaborateur apparaît aujourd'hui tout aussi déterminante : elle influence directement la motivation, la fidélisation et la performance globale. »



Maître Anne Quentier - Associée fondatrice

Comment LSIX LAW FIRM accompagne-t-il les entreprises dans ces changements ?

« Bien des dirigeants voient encore les avocats en droit social comme des acteurs de la gestion des contentieux. Ce rôle demeure essentiel, mais j'ai souhaité développer LSIX LAW FIRM autour d'une compréhension plus large des enjeux d'avenir. Nous accompagnons les entreprises dans leurs transformations en apportant une expertise juridique, mais aussi une analyse des dynamiques humaines et organisationnelles. Notre approche repose sur la confiance et la transparence, pour co-construire une stratégie sociale de long terme, créatrice de cohésion et d'engagement durable. L'objectif : faire des transformations des projets porteurs de sens, et non en rechercher le sens a posteriori. »

La valeur d'une transformation réussie réside dans le sens qui la sous-tend. »